Compte-rendu du conseil d'établissement du mardi 5 février 2013 de 18h00 à 19h45

Pour faciliter la lecture, le masculin est utilisé dans un sens générique. Il renvoie sans distinction aux deux sexes.

Le présent compte rendu sera mis, une fois approuvé, sur le site de l'école : http://icp.ge.ch/ep/etidep/ puis choisir : Etablissement Promenades/Jacques-Dalphin

M. Frédéric Heiz, président

Prise du PV : S. Morandini, secrétaire

Membres présents représentants des enseignants : Mme Béatriz Garcia, Mme Chantal Guéron (en remplacement de M. Filgueiras), Mme Pascale Tappolet Jenny, M. Patrick Bodmer,

Membres présents représentants des parents : Mme Sandra Guldimann, Mme Isabelle Pasquier

Membres présents représentants de la commune : M. Damien Rochette (Service social), Membres permanents : Mme Nicole Cosseron (responsable Maison du quartier de

Carouge), M. Fabien Klunge (responsable GIAP)

Invitée: Mme Françoise Sütterlin (coordinatrice pédagogique, SCOP)

Excusés: M. Miguel Filgueiras, M. Romuald Payraudeau, M. Coppex (RBS Jacques-

Dalphin), M. Sabato (RBS Promenades)

Séance spécifiquement consacrée au point suivant

Le projet d'établissement et les actions du CoEt : formulations des actions choisies par le CoEt

Accueil et bienvenue

M. Heiz souhaite la bienvenue aux membres présents et il les prie de bien vouloir excuser l'absence de M. Payraudeau, M. Sabato et M. Coppex. Il remercie Mme Guéron de sa présence en tant que remplaçante de M. Filqueiras en camp de ski cette semaine.

Actions discutées

Lors de la séance du 8 janvier 2013, le CoEt avait choisi deux pistes d'actions :

- Sensibiliser les enfants et leur famille à l'utilisation (opportunités et risques) d'Internet et des médias numériques
- Créer un groupe de soutien aux élèves allophones et à leur famille lors de leur arrivée

Ces deux actions ont été validées par leur base respective. Il s'agit maintenant de voir comment elles vont s'articuler concrètement, de manière à les inscrire dans le projet (PdE) à rendre le 28 février à la DGEP.

Mme Sütterlin souligne qu'on peut rester dans une formulation générale pour les deux actions, à moins de savoir précisément ce qu'on veut faire, avec des actions bien précises déjà en tête.

Pour la première action : Sensibiliser les enfants et leur famille à l'utilisation (opportunités et risques) d'Internet et des médias numériques

Mme Pasquier rappelle que l'APE a retenu cette proposition d'action, notamment parce qu'elle considère que c'est un sujet sur lequel elle pourrait mener, en parallèle à ce qui est fait dans les classes, une action auprès des parents, par exemple l'organisation de débats. Pour Mme Guéron il faut profiter de cette séance de travail pour avancer le plus possible dans l'élaboration des actions à mettre en œuvre.

Mme Cosseron demande aux représentants des parents quelles attentes ils ont : « Comment envisager-vous cette sensibilisation ? »

Mme Guéron est allée au Café des Parents du mardi 22 janvier à la Maison du Quartier et a remarqué que les parents présents étaient déjà très demandeurs de conseils, déjà très impliqués. Le souci est de trouver le moyen de toucher aussi les parents qui ne participent pas à ces séances.

Mme Pasquier se demande s'il faut engager le débat seulement avec les enfants ou seulement avec les parents. Pour Mme Garcia il faut s'adresser aux deux : les parents souvent ne savent pas qu'il y a un âge pour s'inscrire sur Facebook, et les enfants ne savent pas que ce qu'ils postent reste définitivement sur la toile. Ils ne connaissent pas la loi.

Mme Garcia cite à cet égard le spectacle proposé par la Compagnie du Caméléon qui permet de faire passer le message de façon ludique.

Mme Cosseron évoque la piste du Flyer pour inviter les parents à une séance de démonstration pratique, comme ça ils pourront poser des limites à leurs enfants. Pour Mme Guéron on ne peut pas cautionner cette démarche.

M. Heiz fait une distinction importante : il ne s'agit pas d'empêcher les élèves de s'inscrire sur les réseaux sociaux, car ce n'est pas le rôle de l'école mais plutôt de les prévenir de ce que cela implique.

Pour M. Bodmer un bon moment pour parler aux parents de cette problématique serait la réunion de parents de septembre, car le Café des Parents ne touche que les parents les plus équipés et les plus intéressés.

M. Rochette lance l'idée de faire un projet de classe sur Facebook. Mme Sütterlin rappelle que c'est formellement interdit même si c'est pour démontrer les dérives possibles.

Mme Tappolet Jenny rappelle que l'on avait aussi évoqué les problèmes dus aux écrans en général, de façon à toucher tous les enfants. Pour M. Heiz ce n'est pas le même objectif.

Mme Sütterlin évoque la possibilité de faire intervenir Action Innocence, normalement réservée aux élèves de 7P mais on peut demander une intervention pour un autre degré.

M. Klunge fait remarquer qu'au parascolaire on favorise d'autres activités : tous les écrans sont interdits (jeux vidéos, portables). Mme Sütterlin abonde dans ce sens : favoriser d'autres activités pourrait être une action à envisager.

Pour Mme Pasquier trouver des intervenants pour parler des problèmes liés au fait que les enfants passent trop de temps devant les écrans ne devrait pas être très compliqué car cela touche plus de monde.

M. Heiz fait remarquer que ce n'est pas le même objectif que celui initialement proposé. Le CoEt n'est pas obligé de définir toutes les actions tout de suite, le projet s'étale sur 3 ans. On peut partir du général et on affine au fur à mesure.

M. Rochette indique que l'on peut s'informer sur le programme national mis au point par la Confédération. Sur le site <u>www.jeunesetmedias.ch</u>, il y a des brochures, des dépliants avec des conseils. La documentation est riche et existe déjà. On peut s'y référer.

Mme Tappolet Jenny évoque la possibilité d'adresser un questionnaire aux parents. On pourra mieux voir dans quelle direction agir, sans utiliser les mots « dérive » et « danger ». Mme Sütterlin affine donc les termes en « risques » et « opportunités ». Pour Mme Pasquier, l'option d'adresser un questionnaire aux enfants devrait aussi être étudiée. Si l'enquête est adressée aux parents, l'APE apportera volontiers son soutien.

Le questionnaire serait anonyme et pourrait être discuté avant fin juin. Il présente l'avantage de pouvoir être mis sur pied rapidement.

Mme Guéron fait remarquer que les enseignants ont aussi des objectifs pédagogiques à fort investissement et se demande comment tout cela pourra prendre place au sein de la classe. A cet égard Mme Sütterlin cite la section du Plan d'Etudes Romand (PER) dédiée aux nouvelles technologies : www.plandetudes.ch. Ces questions sont au programme officiel. Pour voir les points que les enseignants doivent traiter, il faut :

- ⇒ cliquer sur la flèche
- ⇒ cliquer sur MITIC dans Formation Générale (FG), soit la partie violette de la flèche
- ⇒ cliquer sur FG 11 pour trouver les apprentissages à favoriser, les attentes fondamentales et quelques indications pédagogiques relatives au cycle 1 (1P => 4P)
- ⇒ cliquer sur FG 21 pour trouver les apprentissages à favoriser, les attentes fondamentales et quelques indications pédagogiques relatives au cycle 2 (5P => 8P)

Mme Garcia pense aussi à la possibilité d'inviter un conseiller social du CO : il parlerait de ce qui se passe avec les adolescents et indiquerait comment agir en amont ou du moins quelles pistes d'action envisager.

Pour résumer les pistes d'actions possibles sont :

- ✓ mener une enquête (lors de la réunion de rentrée) pour identifier les besoins, cerner les préoccupations des parents, pour connaître les « habitudes » des enfants/des familles
- ✓ rechercher des partenaires, des professionnels, des documents existants
- ✓ organiser un débat, une rencontre, un moment d'échanges avec les parents
- √ favoriser d'autres types d'activités
- ✓ prendre contact avec le conseiller social du C.O. (M. Rouge)
- ✓ organiser une semaine sans TV/sans écran
- ✓ faire intervenir la compagnie du Caméléon (www. http://www.lecameleon.ch)

Pour la deuxième action : Un meilleur accueil des élèves migrants et de leur famille

M. Heiz demande comme pour la première action ce que l'on peut mettre en place. Lors de la précédente réunion, la possibilité de créer un réseau de parents de différentes cultures, auxquels les nouveaux arrivants pourraient s'adresser, a été évoquée pour cette action.

Mme Cosseron demande : « Quelles difficultés rencontrez-vous ? Quelle est votre réalité ? ».

Mme Guéron répond que souvent les parents migrants n'ont pas la même représentation de l'école. Les différences culturelles donnent lieu à des méprises au sujet du fonctionnement de l'institution. Mme Garcia fait remarquer que les demandes des parents sont très concrètes et portent sur le quotidien car tout est nouveau et étrange pour ces familles. Le moindre formulaire s'avère difficile à expliquer.

Mme Cosseron demande si on ne pourrait pas organiser sur le modèle de la soirée d'information du printemps de la MQ de Carouge destinée aux parents dont les enfants commencent l'école une soirée pour les familles des différentes communautés. Mme Sütterlin dit qu'il faut bien réfléchir car cette tentative a échoué dans d'autres écoles.

M. Rochette dit qu'il existe déjà une Commission Intégration sur la commune de Carouge et qu'elle organise des parcours d'accueil pour faire connaître le quartier aux nouveaux arrivants. Il faudrait signaler son existence aux nouvelles familles.

Pour Mme Guéron, on pourrait signaler dans les vitrines de l'école des personnes de référence avec leur photo, qui pourraient servir de guides.

M. Heiz indique que les élèves allophones passent en premier par un Bureau d'Accueil qui leur explique le fonctionnement de l'école genevoise mais cela reste très succint. Le DIR-E constitue la deuxième étape et là, il pourrait leur fournir des informations dans leur langue. On pourrait envisager de faire traduire le Mémento.

Mme Garcia pense à une éventuelle formation interculturelle. M. Heiz réplique que cela ne dépend pas du CoEt. Par contre on pourrait inviter au CoEt un animateur du Centre Pluriels qui indiquerait des pistes de travail pour mieux accueillir ces familles.

Pour résumer les pistes d'actions possibles sont :

- √ identifier les besoins, les difficultés des familles
- ✓ créer un réseau de 2-3 parents référents par langues et/ou origine et/ou communauté
- ✓ expliquer aux parents le système scolaire, leur donner des explications concrètes sur l'école, les devoirs, le système scolaire genevois, le parascolaire, ...) en langue d'origine
- ✓ multiplier les canaux d'information (école, APE, GIAP, commune, MQC, ...) pour toucher davantage de familles
- ✓ coordonner les différents canaux d'information
- ✓ mettre en place une procédure d'accueil (à commencer par le rôle du Dir-E qui est souvent le 1^{er} interlocuteur des familles
- √ ajouter des informations sur le panneau d'affichage de l'école avec les noms et les photos des personnes référentes
- ✓ faire venir un/des professionnel/s dans le cadre du CoEt pour parler d'une communauté, la présenter, mieux la connaître
- ✓ organiser un accueil par l'APE
- ✓ traduire le Mémento d'établissement
- ✓ organiser une visite de l'école et/ou des structures environnantes et/ou communales
- ✓ créer une brochure/un feuillet d'accueil

Suite à cette séance, M. Heiz va compléter le projet et établir un calendrier. Il va envoyer le projet complet après les vacances de février au CoEt pour une ultime validation interne.

Lors de la prochaine séance du **mardi 16 avril 2013** il y aura un invité de la Mairie qui parlera des résultats du sondage *A pied à l'école*. Les questionnaires ont été dépouillés et les résultats sont intéressants. Des pistes de travail sont à l'étude avec le Service Construction et Urbanisme. Mme Guéron demande à ce que les APE très impliquées dans ce projet soient également invitées.

La parole n'étant plus demandée, M. Heiz clôt la séance en remerciant les membres de leur participation.